

La rue, on Partage



**Bulletin d'information de l'association
N°80 avril –juin- 2018.**

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Éditorial

De la place pour les modes doux.

Notre association travaille avec des bénévoles dans l'intérêt des habitants pour leurs déplacements. Nous voulons l'amélioration globale en tenant compte de tous les modes de déplacements, de la qualité environnementale et du cadre de vie.

Les modes de déplacements doux (piétons, personne à mobilité réduite, cyclistes, usagers des transports en commun) n'ont pas la place et le respect qu'ils devraient avoir dans la Métropole TPM et bien souvent dans le Var. Les émissions des véhicules à moteur thermique entraînent des dépassements de pollution de l'air. Les grands boulevards du centre-ville (bd de Strasbourg, av de la République) ont des voies faites essentiellement pour l'automobile, alors que les autres grandes villes transforment leurs artères en donnant la place aux piétons, cyclistes, tramways (exemples : l'avenue Jean Médecin à Nice, La Cannebière à Marseille). Pour traverser à pieds le boulevard de Strasbourg il faut souvent faire un grand détour et attendre plusieurs minutes sur un trottoir envahi par la pollution des particules fines et des oxydes d'azote, ainsi que par les bruits, émis par les automobiles et les bus. Le temps de passage des piétons est souvent insuffisant, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Sur cette avenue les cyclistes n'ont pas de voie réservée, beaucoup renoncent en raison du manque de sécurité et la pollution.



Avenue Jean Médecin à Nice

Il est nécessaire de donner plus de place aux modes doux sur les grands axes en ayant des pistes cyclables, de larges trottoirs, des transports en commun non polluants, avec peu d'attente et confortables. Dans les autres quartiers ayons une circulation apaisée avec des zones 30km/h et un partage de la rue avec des « zones de rencontre ».

Pour transformer les déplacements dans notre Métropole, adhérez à Toulon Var Déplacements.

M. Franceschi, président de TVD

p1

.Compte rendu de l'Assemblée Générale de TVD

du samedi 10 février 2018,

à la FOL, Avenue Agostini, Toulon

8h30 : accueil, café, jus d'orange, viennoiseries

Assemblée Générale TVD

9h15 : Ouverture de la séance de l'assemblée par le président, Maurice FRANCESCHI.

Secrétaire de séance : Vincente CHASTEL

40 Présents, **11** Représentés (enregistrés sur feuille d'émargement).

1- **Rapport moral** présenté par le président Maurice FRANCESCHI

Le président fait un bilan de l'année écoulée. Toulon Var Déplacements a continué son action dans le domaine de la défense des piétons, cyclistes et usagers des transports en commun sur le territoire du Var et plus particulièrement celui de TPM ou nous avons le plus d'adhérents.

Le nombre d'adhérents, individuel et associatif est stable (72). Le tissu de relation avec les associations nationales et locales permet de recueillir un haut niveau d'information, de mutualiser nos moyens et de renforcer nos actions. Nous travaillons dans l'esprit de l'intérêt public sans préférence partisane.

Le président informe que les recours contre le Plan de Déplacement Urbain et le versement transport engagés auprès du tribunal administratif sont toujours en cours. Il souligne l'esprit de concertation et de consensus dans lequel fonctionne le conseil d'administration.

➤ **Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés (Contre : 0 ; Abstention :0).**

2- **Rapport d'activité** présenté par le président, Maurice FRANCESCHI

- - Les réunions de l'association se déroulent 2 fois par mois, le jeudi à 17h; dans les locaux de la FOL (Fédération des Oeuvres Laïques) au 68, avenue Agostini, ex av. des Lices, 83000 Toulon

les 2^e jeudi du mois sont consacrés à la réunion du CA et ceux du 4^e mercredi du mois aux réunions de travail des commissions.

Il est précisé que les adhérents sont invités à participer à ces réunions quand ils le souhaitent.

Le président remercie le CA et tous ceux qui aident au fonctionnement de l'association, en particulier pour la tenue des stands consacrés au marquage Bicycode des vélos.

Les principales actions (ci-jointes) qui ont été communiquées avec la convocation de l'AG, concernent les tenues de stand d'information et marquage vélo, les réunions de concertations avec les collectivités, les organismes publics et les associations.

La communication avec les adhérents et le public est favorisée par le bulletin trimestriel et le site internet de TVD.

Le site internet va être amélioré pour favoriser l'information sur nos actions pour les déplacements dans l'agglomération.

Des lignes d'action sont proposées pour 2018, en particulier en faveur de l'amélioration des TER et de l'extension des pistes cyclables.

➤ **Le Rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents et représentés (Contre : 0 ; Abstention :0).**

3 - **Rapport financier** Présenté par la trésorière, Lydie ABELLO

BILAN 2017 (euros)			
PASSIF		ACTIF	
Charges 2017	2635,11	Report fin 2016	1726,93
		Produit 2017	2288,41
Crédit Agricole CC	351,45		
Crédit Agricole Livret A	1013,78		
Espèces	15,00		
Total comptes bancaires + espèces	1380,23		
Total bilan	4015,34		4015,34
Le report fin 2017 est de		1380,23	
L'avoir total a diminué du déficit 346,70			

➤ **Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (Contre : 0 ; Abstention :0).**

4 – **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Rappel de la composition du CA :

Elus en 2015 Lydie Abello, Louis Russo, Michel Vandenbroucke, Michel Pierre.

Elus en 2016 Pauline Cooper, Maurice Franceschi, Vincente Chastel

Elus en 2017 : Jean-Paul Ricord, Patrice le Blanc, Alain Seguin

Sont candidats,

-du tiers sortant : Lydie Abello, Louis Russo, Michel Vandenbroucke, Michel Pierre.

- un nouveau candidat se présente Dominique Pautot qui est motivé pour nous aider en particulier dans sa spécialité informatique.

- **Les candidats : Lydie Abello, Louis Russo, Michel Vandenbroucke, Michel Pierre, Dominique Pautot sont élus à la majorité des présents et représentés (Pour 50, Contre : 0 ; Abstention :1).**

Le conseil d'administration est donc maintenant composé de 11 membres :

Lydie Abello, Louis Russo, Michel Vandenbroucke, Michel Pierre, Pauline Cooper, Maurice Franceschi, Vincente Chastel, Jean-Paul Ricord, Patrice le Blanc, Alain Seguin, Dominique Pautot .

5 – **Rapport des commissions (voir annexes)**

5.2 Transports en Commun .

Rapporteur M. Vandenbroucke, Responsable de la commission «Réseau Mistral, défense des usagers ».

5.3 Transports ferroviaire.

Rapporteur M. Vandenbroucke, Responsable de la commission « Transports ferroviaire»

5.4 Environnement :

Rapporteur : Vincente Chastel, responsable de la commission environnement

5.5 Plan de Déplacements Urbains

Rapporteur : Michel Pierre responsable commission Plans urbanisme, déplacements, Scot

5.6 Piétons et Partage de la Rue

Rapporteur : Maurice Franceschi responsable commission piétons

La séance est levée à 10h30.

Elle a été suivie d'une conférence débat « Tramway ou BHNS pour la Métropole de Toulon ? »

Conseil d'administration du 8 mars

Élection du bureau et renouvellement

- Président, Maurice Franceschi
- Secrétaire générale, Vincente Chastel
- Trésorier, Lydie Abello
- 3 vices présidents, Patrice Leblanc, Michel Pierre, Alain Seguin

Désignation des responsables de commissions

- Vélo, P. Leblanc
- Piéton, L. Abello, P. Cooper
- Réseau TC, Mistral, Usagers, M. Vandenbroucke
- Réseau TC, Ferroviaire, A. Seguin
- Environnement, V. Chastel
- Tram, M. Franceschi

Correspondants associations nationales, fédérations

- Fubicy, P. Leblanc
- Droits du piéton, L. Abello, P. Cooper
- FNAUT nationale, FNAUT Paca, M. Vandenbroucke
- Noster Paca, A. Seguin, membre du CA
- Air Paca, V. Chastel, membre du CA
- AF3V, V. Chastel

Correspondants associations locales

- Collectif Tram, M. Franceschi
- Café Culture, P. Leblanc, R.Tison

Chargés de mission

- Bulletin, P. Leblanc, M. Franceschi
- Site Internet, D. Pautot, M. Franceschi

Commission Plan de Déplacements Urbains : ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE BHNS-TRAM

Les tramways ont été retenus par toutes les grandes agglomérations parce qu'ils sont non polluants et plus rentables sur le long terme que des bus limités à 24,5 m et 150 places.

Selon l'étude socio-économique de TPM (page 29/63) annexée à la délibération de lancement de l'enquête publique d'un TCSP de type BHNS, bus à haut niveau de service, le BHNS est plus avantageux de 98 M€ par rapport au TRAM avec un bénéfice actualisé de 498 M€ contre 400 M€.

Indicateurs socio-économiques	Tramway	BHNS
Investissement actualisé (M€2010)	-966	-625
Avantages actualisés (hors investissement, M€2010)	1366	1123
Bénéfice actualisé (M€2010)	400	499
TRI (pour mémoire)	5.6%	6.3%

Cette étude est fondée sur deux hypothèses que nous récusons et qui changent le bilan socio-économique :

- les durées de vie d'un TRAM et d'un BHNS ne sont pas égales
- le TRAM est plus attractif que le BHNS, de 32 % et non de 20 %

Quelles durées d'amortissements du BHNS ?

Les bus toulonnais sont amortis sur 15 ans comme les BHNS de Bordeaux. Selon TPM (Budget annexe. Délibération n°16/09/108 du 20/9/2016), bateau et « rames de tramway » sont amortis en 30 ans. Les BHNS de Rouen et de Sophia-Antipolis le sont sur 10 ans.

L'étude du consultant TTK, sur 6 BHNS et 3 TRAM, retient 12,5 ans pour les BHNS et 25 à 35 ans pour les TRAM.

>> A Toulon comme à Besançon admettons que **le TRAM est deux fois plus durable que le BHNS : soit 30 et 15 ans.**

Etude socio-économique corrigée avec les BHNS à 15 ans

Le renouvellement des BHNS sera réalisé tous les 15 ans au lieu de 30 ans (étude TPM) ce qui augmente l'investissement de 172 M€ et diminue son bénéfice actualisé d'autant. **Le bénéfice actualisé du BHNS qui était de 498 M€ baisse à 326 M€.**

Acquisition de matériels roulants (M€)	Etude Socio-économique BHNS 30 ans	Evaluation BHNS 15 ans
2020-2026	23	23
2035		+ 26
2050	30	30
2065		+ 36
2080	41	41
2095		+ 48
2110	55	55
2125		+ 62
2140 TOTAL	149	321

Pour un BHNS à 15 ans les investissements sont augmentés de 172

Investissement BHNS : 30 ans (TPM) 15 ans (réaliste)

Quelle attractivité du TRAM (fréquentation)

Le Tramway dans l'étude TPM affiche un bonus de seulement 20 % par rapport au BHNS alors qu'il offre 45 % de places en plus (220 places au lieu de 150). D'autre part, TTK estime que le TRAM double la fréquentation d'un réseau (augmentation de 200 %), alors que le BHNS l'augmente de 150 % : ratio de 1,33 (200/150) soit + 33 %.

Par ailleurs, selon l'annuaire CEREMA, la **moyenne de fréquentation des TRAM est d'environ 13 voyageurs au km parcouru** alors que la fréquentation des BHNS culmine à 10 voy./km, **soit un ratio supérieur de 30 %**. En fait, l'étude TPM présente une erreur de calcul car si la fréquentation du TRAM est bien de 1600 montées par heure, celle du BHNS n'est pas de 1330 (ratio Tram/Bhns de 1,20) mais de 1211 montées par heure (143 montées toutes les 7mn20 soit à l'heure : $148 \times 60 / 7,33 = 1211$) pour un ratio Tram/Bhns de 1,32.

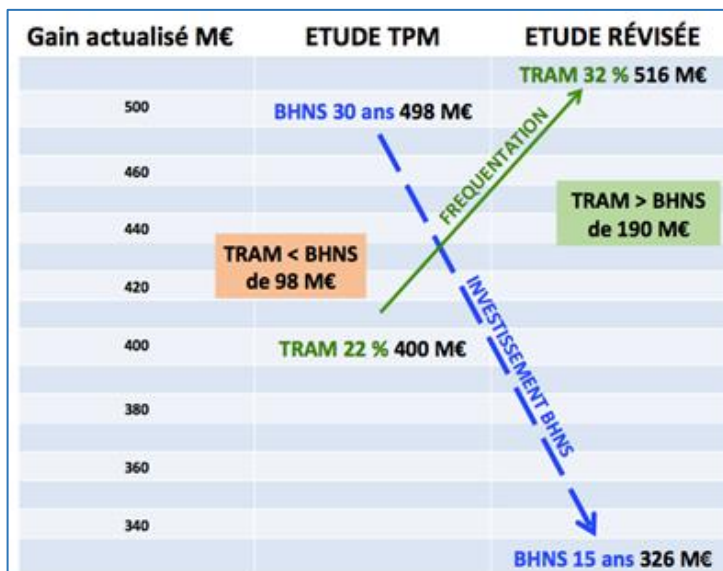
En conséquence, les avantages socio-économiques du TRAM, proportionnels à la fréquentation, qui étaient de 1366 M€ passent à 1482 (soit + 116 M€) quand ceux du BHNS sont de 1123 M€.

Bilan de l'étude socio-économique révisée

Le bénéfice actualisé du TRAM passe de 400 M€ (étude TPM) à 516 M€ (étude TVD) alors que celui du BHNS diminue de 498 M€ à 326 M€. (voir graphe ci-contre)

Le TRAM l'emporte avec un avantage supérieur de 190 M€ au lieu d'une infériorité de 98 M€ dans l'étude TPM.

Dans l'étude TVD, le TRAM avec 516 M€ de bénéfice actualisé est plus avantageux que le BHNS à 326 M€.



Assemblée Générale TVD du 10 février 2018

Commission transport Transport ferroviaire



Durant l'année 2017, nous avons participé à de nombreuses réunions concernant le transport ferroviaire et l'intermodalité par exemple :

Les Assises régionales des transports, le STRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et Egalité des Territoire, les Réunion SNCF-Associations usagers TER Dir rég SNCF, Marseille ou le comité de ligne TER de l'étoile toulonnaise SNCF à Sanary. Pour l'année 2017,



nous avons réalisé une note TVD sur le transport ferroviaire en partant d'un état des lieux, nous proposons des pistes d'amélioration à court, moyen et long termes.

Les principaux points repris dans cette note sont les suivants :

Nous demandons de ne pas relier tous les projets de développement et de modernisation d'infrastructures ferroviaires au projet de la LN PACA (exemple le projet RER pour l'aire toulonnaise, projet antérieur au projet de LN, ainsi que la modernisation de la ligne entre Aubagne et Toulon avec la création de nouvelles haltes à Ste Musse, Escaillon)

Un état des lieux:

- La saturation des infrastructures, en particulier sur le tronçon de ligne entre Aubagne, Toulon et la Pauline
- Que pour les voyageurs la saturation du réseau s'exprime par des retards de trains et d'autres supprimés (la région PACA étant la plus mauvaise région concernant ces deux points) mais également par des situations d'inconfort liées aux difficultés d'accès aux quais et aux trains bondés.
- Une fréquentation des gares dans la région PACA proportionnellement plus faible que dans d'autres aires urbaines

Il faut s'occuper en priorité des transports du quotidien :

- En améliorant la régularité des trains et l'information des usagers lors de situations perturbées.
- En améliorant la desserte des gares en transport en commun et les correspondances TER/Bus
- En favorisant les modes de déplacements actifs.
- En améliorant l'accessibilité PMR.

Pour le moyen terme (échéance du CPER en cours)

Nous demandons en priorité la mise à niveau d'urgence du réseau ferroviaire varois avec :

- La réalisation de la signalisation pour permettre la circulation alternée sur les voies entre Toulon et les Arcs.
- La création de haltes à l'ouest et à l'est de Toulon avec en particulier : Ste Musse, Escaillon.
- La poursuite des études pour la réalisation d'une 3^{ème} voie entre la Seyne sur Mer et la Pauline.

Pour le plus long terme, nous demandons

- Face à l'augmentation prévisible des déplacements, TVD comprend le besoin de construire une **Nouvelle Ligne** à deux voies ou des tronçons à trois ou quatre voies ainsi que de nouvelles gares, en particulier sur Toulon-Marseille, à condition que **la desserte locale des voyageurs et le transport de fret** soient assurés. La recherche de la Très Grande Vitesse est exclue eu égard aux coûts environnementaux, financiers et sociaux. La réalisation d'une nouvelle ligne ne doit pas freiner ou bloquer la modernisation des lignes actuelles.
- La réalisation d'une 3^{ème} voie entre les Gares de Sanary et de la Pauline pour la mise en œuvre d'un RER toulonnais.

Nous continuerons à défendre les intérêts des usagers des TER, nous avons besoin de vous pour améliorer notre efficacité (remontée d'informations ou participation)

Alain SEGUIN

Propositions de la Masse Critique Vélo pour la traversée du centre de Toulon

Rue Sépard, rue Victor Micholet cyclables



Av de la République, Stade Mayol en zone trente



Compte rendu d'activités à La Seyne sur Mer

Rappelons que TVD avait organisé en collaboration avec la municipalité une journée « Code de la Rue » le 18 septembre 2013 présentant les zones 30 et zones de rencontre.

Aujourd'hui La Seyne a transformé sa zone 30 de centre ville en une zone de rencontre d'ampleur où TVD est associé, notamment pour déterminer les emplacements de parcs à vélos.

Lors de la concertation pour le PDU, plan de déplacements urbains, un tracé avec embranchements a été retenu par le CUD, comité des usagers du déplacement ; tracé qui permet de se rendre de La Seyne à Toulon en 24 mn au lieu de 30 mn par le Technopole et d'éviter les terres agricoles des Olivades. Le projet de BHNS de TPM n'a pas retenu la proposition mais le corridor direct des lignes actuelles 8 et 18 existe où circulerait toujours les bus de la ligne 18 !



TVD est reconnu à La Seyne et participe aux comités. D'autres zones de rencontre sont en projet d'agrandissement notamment à Mar Vivo.

Michel PIERRE

Prochains marquages "Bicycode" (antivol)

- **Six-Fours**, Samedi 24 mars 9h à 12h, place du marché.
- **Sanary**, samedi 7 avril, au kiosque, 9h à 12h,
- **Lycée Dumont Durville**, vendredi 20 avril
- **La Seyne**, samedi 26 mai.
- **Hyères**, samedi 2 juin
- **Solliès-Pont**, dimanche 3 juin
- **Aubagne**, dimanche 10 juin, avec vélo pour tous.
- **Hyères**, samedi 23 juin

Renseignements et inscriptions : tel **06 18 16 31 27**

La Rue On Partage – n°80 TVD



devant la gare..... de Saint Etienne